

Mécanicien-monteur de construction (426A)

Fiche d'aide à l'examen

L'examen de Mécanicien-monteur de construction (426A) est basé sur les objectifs généraux de rendement, soit les « ensembles de compétences » identifiés dans le registre de la norme de formation pour le métier en question. La norme de formation décrit les compétences et les connaissances requises pour exercer les fonctions du métier. Ces normes ainsi que l'examen ont été élaborés en consultation avec des représentants du métier. La note de passage à l'examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification de l'Ontario est de 70 %. Pour plus d'informations sur la procédure d'examen et la préparation nécessaire, veuillez consulter : [Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

Pourcentage de questions pour chaque ensemble de compétences faisant partie de la norme de formation par l'apprentissage	
Ensemble de compétences	Pourcentage (%) des questions de l'examen
Mesures, tracés et outils	12%
Fabrication	12%
Systèmes de transmission de puissance	18%
Systèmes hydrauliques	10%
Installation	18%
Systèmes de manutention des matériaux	18%
Montage	12%
TOTAL	100%

Mis à jour le 26 octobre 2022